



Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos
14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

Réunion du 1^{ier} juin 2002 avec les représentants de la municipalité

Assistaient à la réunion :

Pour la municipalité

- M. GRANIER adjoint à l'urbanisme.
- M. BIANCHI adjoint aux travaux.

Pour l'association Val Clos

- M. REMILI Président de l'association Val Clos
- M. AUGROS trésorier de l'association Val Clos
- M. REVY secrétaire de l'association Val Clos
- M. PEIDRO ancien Président de l'association Val Clos

L'objet de la réunion était d'évoquer avec les représentants de la municipalité un calendrier de remise des voies et réseaux de notre lotissement dans le domaine communal.

La remise des voiries :

Messieurs GRANIER et BIANCHI ont bien reçu notre demande de remise des voiries, adressée par le précédent bureau. Ils soulignent la bonne qualité et la crédibilité de l'étude jointe à la demande. Ils rappellent les règles antérieures de remise des voies, remise progressive des voiries des lotissements privés à la commune à condition que les voies ne soient pas en impasse et que les voiries soient en bon état.

Ils estiment que la distinction entre voies en impasse et voies ouvertes n'est pas satisfaisante, et qu'il ne devrait pas y avoir de discrimination entre venellois, qui tous payent le même impôt. Ils pensent qu'à terme, l'ensemble des voiries des lotissements privés devra être reprise par la collectivité.

La municipalité va entreprendre un inventaire exhaustif des lotissements à remettre à la commune avec pour chacun la date de création, la surface de voirie concernée, la structure de la voirie et son état général (une vingtaine de lotissements sont concernés). Cette étude devait être réalisée pour le premier semestre. La prise en compte de certaines priorités a conduit à reporter la réalisation de cette action pour la fin d'année.

Le bureau du lotissement propose aux représentants de la municipalité de reprendre contact avec eux en fin d'année afin qu'ils puissent, au vue de cette étude, nous fixer une date de reprise de nos voiries.



Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos
14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

Le réseau d'assainissement des eaux usées :

Le réseau d'assainissement du lotissement, devrait déjà en principe être à la charge de la commune. Messieurs GRANIER et BIANCHI, nous confirmeront les dispositions actuelles.

L'éclairage public :

Les factures de consommation électriques sont prises en charge par la municipalité, ainsi que la maintenance des installations.

Le balayage des voiries du lotissement :

Depuis plusieurs mois, les voies du lotissement ne sont plus balayées par les services communaux. M. BIANCHI nous précise que la municipalité vient qu'acquérir une nouvelle balayeuse qui sera mise en service mi-juin. Le balayage des voiries doit être assuré par la collectivité quel que soit le statut des voies (voies privées ou communales).

Avec ce nouvel engin, les voiries devraient être balayées plus régulièrement. M. BIANCHI, nous précisera les jours de balayage planifiés pour notre lotissement afin que les riverains puissent prendre leur disposition (éviter de garer des véhicules sur le bord de la chaussée).

Destinataires : Les participants

Copies : Mesdames et messieurs : ACIEN, AIACH, ALBALADEJO, AUGROS, BABULEAU, BLANC NOURISSEAU, BRISSET, CABADIE, CACI, CALDERARO, CHARLES, CHIADO, DECANIS, DOS SANTOS, DUCAS, EMMANUEL, GHIGO, GHIRARDI, GIROUDON, GUY, HONNORE CARMEJANE, JOUVE, JULLIEN, LANDAU, LAUGIER, LAUTIER, LE CHAPELAIN, LE GLEUT, LUNA, MANGIARACINA, MARTIN-CHARTRIE, MEIL, MERCIER, MUNOZ-VIALLARD, OTTAVIANI, PEIDRO, PEYTRAL, REMILI, REVY, SLIMANI.